

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Réseau public, fibre pour tous



S O M M A I R E



PAGE 5

Éditorial
Victor DENOUVION
Président de Haute-
Garonne Numérique



PAGES 6-7

Haute-Garonne
Numérique :
Un syndicat
départemental
pour le très
haut-débit



PAGES 8-9

Le conseil syndical



PAGES 10-11

L'équipe syndicale



PAGES 12-19

2021 : le déploiement s'intensifie, la commercialisation prend son essor



PAGES 20-21

L'année budgétaire



PAGES 22-23

Comprendre le déploiement

En 2021 le déploiement de la fibre optique se poursuit avec un rythme désormais industriel.

Dans le même temps, la commercialisation s'intensifie et le taux d'abonnement est l'un des plus dynamique de France.



171 749

PRISES
DÉPLOYÉES

160 744

PRISES
COMMERCIALISABLES

73 336

ABONNÉS

EDITO

2021 aura été une année charnière dans le déploiement et la commercialisation de la fibre optique sur le territoire d'intervention de Haute-Garonne Numérique.

Qu'il s'agisse de la construction du réseau ou des raccordements les chiffres sont éloquentes : 120 000 prises commercialisables supplémentaires, plus de 70 000 abonnés.

Ces résultats sont d'abord la conséquence de l'excellente collaboration établie entre le syndicat, le Conseil départemental, les intercommunalités et les communes.

Je souhaite particulièrement remercier les membres de notre Conseil syndical, les présidentes et présidents des EPCI mais également les maires qui, en avocats inlassables de notre projet, ont été des intermédiaires disponibles et efficaces avec la population.

Je veux également souligner le professionnalisme, la disponibilité et l'engagement des équipes de Haute-Garonne Numérique, de Fibre 31 et de l'ensemble des sous-traitants engagés dans notre projet.

Cette année 2021 aura aussi été une année de mobilisation, aux côtés des associations d'élus, pour rappeler à l'Etat et aux opérateurs que nous revendiquons le respect des dispositions existantes et des mesures à même d'améliorer fortement et durablement notre capacité à préserver l'intégrité du bien commun que constituent les nouveaux réseaux fibre optique de nos territoires.



Victor DENOUVION
Président de Haute-Garonne Numérique

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE UN SYNDICAT DÉPARTEMENTAL POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert a été créé en juin 2016 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne pour assurer le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble de son territoire d'intervention *

2011 - 2016 : LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

Dès 2011, le Conseil général de la Haute-Garonne a posé les bases d'une **politique ambitieuse pour l'accessibilité au haut, puis au très haut débit**.

Avant 2016, un premier scénario de déploiement :

Le Conseil général de la Haute-Garonne a adopté son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique en janvier 2014, construit autour de deux grands principes :

- offrir un Très Haut Débit accessible à l'ensemble des Haut-Garonnais à l'horizon de 15 ans.
- proposer, dans les 5 premières années, un réseau Haut Débit de qualité conforme aux nouvelles attentes.

Ce premier scénario s'appuyait sur les recommandations du **Plan « France Très Haut Débit »** adopté par l'État en février 2013 et proposait trois phases distinctes mixant les technologies fibre optique, montée en débit cuivre et hertzienne pour un investissement global de 500 M.

La première phase sur 5 ans (2016-2020), dont le coût était estimé à 180 M€ prévoyait le traitement de 50 000 prises par la Montée en Débit DSL ou radio 4 G, le déploiement de 135 000 prises en fibre optique ainsi que le raccordement, par la fibre, de 120 sites stratégiques (services publics, zones d'activités économiques...).

L'objectif était d'offrir une connexion entre 4 Mbits/s minimum et jusqu'à 100 Mbits/s pour les territoires ayant les débits les plus faibles.

L'**investissement de 180 M€** nécessaire pour la réalisation de la phase 1 était réparti de la manière suivante :

22 M€ par le Conseil départemental, 16.8 M€ pour les EPCI, 18 M€ pour la Région, 30.7 M€ provenant de l'Etat, 8 M€ de l'Europe et 80 M€ des recettes des opérateurs.

Les phases deux et trois prévoyaient le déploiement de 130 000 prises supplémentaires entre 2021 et 2030 sans que le financement de ces phases ne soit complètement établi.





* Haute-Garonne Numérique intervient uniquement sur le territoire de 17 intercommunalités et 548 communes.

Son action concerne plus de 500 000 habitants. Dans les communes adhérentes à Toulouse Métropole, dans les villes de Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne ce sont les opérateurs qui assurent directement le déploiement de la fibre optique.

2016 - 2018 : DU MIX TECHNOLOGIQUE À LA FIBRE OPTIQUE

D'ici au déploiement complet de la fibre optique, des **solutions transitoires** ont été mises en place pour assurer rapidement un accès haut débit aux zones à faible connexion.

C'est ce que l'on appelle le « **Mix technologique** » :

– La Montée En Débit par le réseau téléphonique en fil de cuivre, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL » et qui sert désormais de support aux technologies de type VDSL2.

– La Montée En Débit par les technologies radio comme la 4G pour un accès à Internet fixe.

Ces solutions, développées depuis 2016, représentent un volume de 50 000 prises.

Le Conseil départemental et les EPCI ont fait le choix de la **fibre optique** car celle-ci permet une solution structurante et durable, seule capable de répondre efficacement aux besoins actuels et futurs pour les 50 prochaines années.

En mars 2017, une consultation pour une **Délégation de Service Public** a été lancée. Son objectif, confier au délégataire tout ou partie du financement, de la conception, de la construction d'un réseau fibre optique très haut débit, de son exploitation technique et commerciale.

2018 - 2022 : LA FIBRE OPTIQUE POUR TOUS

Après une année de consultation et trois mois de négociations avec les 6 candidats retenus, le Conseil syndical a désigné, à l'unanimité, le 11 avril 2018, le groupe Altitude Infrastructure comme délégataire. Fibre 31 est la société créée pour gérer la DSP.



LE CONSEIL SYNDICAL

Le syndicat Haute-Garonne Numérique est composé du Conseil départemental de la Haute-Garonne, des Communautés d'agglomération Le Muretain, le Sicoval et de 15 Communautés de communes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT

Jean-Claude DOUGNAC
Claudette ARJO
suppléant : Daniel WEISSBERG

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE

François VIVES
Cédric GALEY
Daniel PARÉDÉ
suppléant : Alain AKA

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR ET CÔTEAUX DU COMMINGES

Emilie SUBRA
Frédéric IMBERT
Michel DE GAULEJAC
suppléant : Francis BEAUSOR
suppléant : Jean-Charles DASQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COTEAUX BELLEVUE

Sophie LAY
Thierry SAVIGNY
suppléant : Claude MILHAU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COTEAUX DU GIROU

Corinne GONZALEZ
Éric VASSAL
suppléant : Jean-François CASALE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

Patrick IGON
Daniel DUPUY
suppléant : Philippe PETIT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LAURAGAIS REVEL SORÈZOIS

Judith ARDON
suppléant : LASMAN Philippe

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE MURETAIN

Jean-Marc BERGIA
Isabel BAGNERIS
Gilles VACHER
Thierry LOUZON
Deny PERY
Philippe GUERRIOT
Robert CASSAGNE
suppléant : Alain PALAS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSIN AUTERIVAIN HAUT- GARONNAIS

Wilfrid PASQUET
Floréal MUNOZ
Mohamed BOUSSAHABA
suppléant : Bernard TISSEIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES

Bernard PRINCE

Jacques RENAUD
suppléant : Jean-Paul SALVATICO

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

François ARDERIU
Pierre CARRILLO
suppléant : Frédéric LAHACHE
suppléant : Marjorie POCHEZ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS-TOLOSANS

Patrice LAGORCE
Robert BARBEREAU
Didier LAFFONT
suppléant : Luc MERIEUX

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SICOVAL

Dominique MARTY
Bruno MOGICATO
Pascal CHICOT
Françoise DOISY
Marie-Pierre GLEIZES
Suppléant : Christophe GILLON

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

Thierry MARCHAND
Jean ARHAINX
Jean-Luc Edmond DIEMUNSCH
suppléant : Bertrand DUMAS-PILHOU

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALAÏGO**

Gilles JOVIADO
Aâli HAMDANI
suppléant : Didier ROUX

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE**

Karine BRUN
Daniel GRYCZA
Max CAZARRÉ
suppléant : Anne-Marie NAYA

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE TARN AGOUT**

Fabian GIZA
suppléant : Pierre COMOY

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA HAUTE-GARONNE***

Sébastien VINCINI
Roselyne ARTIGUES
Aude LUMEAU-PRECEPTIS
Victor DENOUVION
Sandrine FLOUREUSSES
Sandrine BAYLAC
Didier CUJIVES
Annie VIEU
Gilbert HEBRARD
Karine BARRIERE
Isabelle HARDY
Marc PÉRÉ
suppléants :
Thierry SUAUD
Caroline HONVAULT
Maryse VEZAT-BARONIA



A la suite d'**Annie VIEU**, présidente de Haute-Garonne Numérique depuis sa création en juin 2016, **Victor DENOUVION**, Conseiller départemental de la Haute-Garonne a été élu par le Conseil syndical du 13 juillet 2021 à la présidence de Haute-Garonne Numérique.

Sous l'impulsion d'Annie VIEU, un travail important a été entrepris depuis la création du syndicat entre 2016 et 2021 : les bases du projet de déploiement ont été imaginées puis étudiées. Haute-Garonne numérique a contractualisé une Délégation de Service Public bien négociée, avec des paramètres calendaires avantageux et préservant les ressources financières des collectivités membres. Les études et les travaux nécessaires ont été lancés, les premiers abonnés ont été accueillis dans une période traversée par la crise sanitaire.

Dès son élection, Victor DENOUVION a souhaité que cette action perdure, et a inscrit son action dans la continuité de la présidence précédente.

LE BUREAU (au 31-12-2021)

Président : Victor DENOUVION

1^{ère} Vice-présidente : Sandrine BAYLAC
2^{ème} Vice-président : Patrice LAGORCE
3^{ème} Vice-président : Didier CUJIVES
4^{ème} Vice-président : Daniel GRYCZA

Sébastien VINCINI
Jean-Claude DOUGNAC
Roselyne ARTIGUES
Bruno MOGICATO

La composition de la **LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC (CDSP)** est identique à celle de la Commission d'Appel d'Offres.

**LA COMMISSION
D'APPELS D'OFFRES**

Titulaires :
Gilbert HEBRARD
Aude LUMEAU-PRECEPTIS
Marc PÉRÉ
François ARDERIU
Bruno MOGICATO

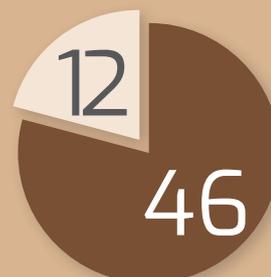
Suppléants :
Didier CUJIVES
Sandrine BAYLAC
Roselyne ARTIGUES
Floraléa MUNOZ
Wilfrid PASQUET

5

CONSEILS
SYNDICAUX
en 2021

5

BUREAUX
SYNDICAUX
EN 2021



■ DÉLÉGUÉS TITULAIRES CD 31
■ DÉLÉGUÉS TITULAIRES EPCI

L'ÉQUIPE SYNDICALE

Fin 2021, l'équipe de Haute-Garonne Numérique était composée de **17 agents**.

3 agents sont mis à disposition par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, 14 sont agents du Syndicat.

Au cours de l'année 2021 les mouvements suivants sont intervenus :

- **Didier LAFFONT**, adjoint technique en charge du suivi des travaux, a fait valoir ses droits à retraite au 1er février 2021.
- **Nicole MARQUIE**, attaché territorial, a pris les fonctions de responsable des Ressources Humaines au 1er février.
- **Alain VINCENT**, attaché territorial précédemment responsable des ressources humaines, a été nommé sur les nouvelles missions de chef de projet Services et Usages numériques.
- **Clément ROUSSEL** a effectué un stage de master 2 expert en systèmes d'information du 8 mars au 31 août.
- **Camille URLACHER COSTES**, juriste contractuelle, a démissionné au 30 avril pour suivre son conjoint.
- **Yannick VERDOU** a été recruté en qualité d'adjoint administratif contractuel le 1er juin
- **Delphine BAREIL**, adjointe administrative comptable mise à disposition par Département a présenté une demande de congé parental au 1er septembre 2021. Cette position administrative ne pouvant statutairement se cumuler avec la mise à disposition, Delphine BAREIL a été réintégrée dans les services du Département.

· **Alexandre NUNES NEVES** a effectué un stage du 27 septembre au 22 octobre dans la cadre de sa scolarité en terminale Bac pro gestion administrative. Le stage s'est prolongé en 2022 du 24 janvier au 18 février.

· **Elodie LANDROU**, a été recrutée en qualité d'apprentie sur des fonctions de community manager, pour préparer un master, le 15 novembre, jusqu'au 2 septembre 2022.

· **Priscillia RONGIER**, cadre de gestion finances et marchés publics, a quitté le Syndicat au 31 octobre 2021.

UNE ORGANISATION QUI S'EST ADAPTÉE AU CONTEXTE SANITAIRE

En raison de la poursuite de la **crise sanitaire** en 2021, les agents ont pu continuer de travailler à distance à plein temps, soit d'assurer un temps de présentiel associé à du travail à distance, grâce aux postes informatiques dont ils avaient été dotés en 2020.

Par ailleurs, en réponse aux contraintes engendrées par la crise sanitaire, Le Syndicat a fait **l'acquisition d'écrans interactifs** pour ses deux salles de réunion, ainsi que d'une suite collaborative avec visioconférence. Cela a permis de mixer des formats de réunions hybrides, pour la continuité de la Vie Syndicale mais aussi pour la poursuite quotidienne des activités à distance de l'équipe.

Cadre d'emplois	Effectif	Pourcentage
Attaché	5	35 %
Technicien	4	23 %
Directeur général	1	6 %
Ingénieur	3	18 %
Adjoint administratif	4	18 %
Total	18	100 %

Grade	Effectif
Adjoint administratif	2
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	1
Attaché	3
Attaché hors classe	2
Attaché principal	1
Directeur Général Adjoint	1
Ingénieur principal	1
Ingénieur	2
Technicien principal 1 ^{ère} classe	4



Catégorie	Effectif	Pourcentage
Catégorie A	9	53 %
Catégorie B	4	24 %
Catégorie C	4	24 %

ORGANIGRAMME

au 31/12/2021

VICTOR DENOUVION
PRÉSIDENT

MORGAN HERVÉ
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

JEAN-CHRISTOPHE GALY
DIRECTEUR OPÉRATIONNEL

FRANÇOIS BRIANÇON
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

MARITHÉ NOILLY
DIRECTRICE ADMINISTRATIVE,
JURIDIQUE ET FINANCIÈRE

ERIC DELAGNES
CHEF DE PROJET FTTH

CHRISTOPHE DUBOS
CHEF DE PROJET RADIO 4G

CHRISTOPHE ESTIVALET
SUIVI TECHNIQUE FTTH

ANSELME GRAZIOLI
SUIVI TECHNIQUE FTTH

ERIC SOULOUMIAC
SUIVI TECHNIQUE FTTH

THIERRY MONBRUN
RESPONSABLE SIG

17
AGENTS PERMANENTS
AU 31-12-2021

49,8
ANS D'ÂGE MOYEN

SOPHIE MILANESE
ADMINISTRATION ORGANISATION

LAETITIA ROUGER
ADMINISTRATION ORGANISATION

YANNICK VERDOU
ADMINISTRATION ORGANISATION

MURIEL RUQUET
FINANCES COMPTABILITÉ

LALIA TATA
FINANCES COMPTABILITÉ

NICOLE MARQUIÉ
RESSOURCES HUMAINES

ALAIN VINCENT
CHEF DE PROJET
SERVICES ET
USAGES NUMÉRIQUE

MISE EN ŒUVRE DU TÉLÉTRAVAIL

Pour rappel, le règlement relatif à la mise en place du télétravail au sein du Syndicat mixte a été adopté lors du Bureau du 10 décembre 2020.

En ce qui concerne la quotité, **le télétravail est possible jusqu'à 4 jours par mois**, fixes, variables ou une combinaison des deux modalités.

Ces dispositions n'ont pu être appliquées qu'à compter du 1er août car compte tenu du contexte sanitaire, les mesures gouvernementales préconisées ont été appliquées au sein de Haute-Garonne Numérique

2021 : LE DÉPLOIEMENT S'INTENSIFIE, LA COMMERCIALISATION PREND SON ESSOR

En 2021, les travaux de déploiement de la fibre optique, ainsi que le nombre de raccordements ont connu un rythme soutenu.

RAPPEL DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

2017-2018 : Consultation pour une Délégation de Service Public

En avril 2017, Haute-Garonne Numérique a lancé une consultation pour une Délégation de Service Public afin de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire.

2017 a été l'année de négociation du contrat de la DSP FttH.

6 candidats avaient été admis à candidater, avec lesquels trois phases de négociations avaient eu lieu aux mois d'octobre, novembre et décembre. L'objectif était d'obtenir des propositions plus ambitieuses que les premières offres déposées et d'écarter au fil de l'eau les candidats les moins intéressants.

Aux termes des négociations, le conseil syndical a désigné, à l'unanimité, le 11 avril 2018, le groupe Altitude Infrastructure comme délégataire. Fibre 31 est la société créée pour gérer la DSP.

L'engagement de ce dernier s'appuie sur un plan de déploiement ambitieux :

- Un raccordement de 280 000 prises au Très Haut Débit par la fibre optique, c'est-à-dire 100 % du territoire ;

- Un déploiement réalisé en 4 ans (2018-2022) : l'objectif initial fixé par le SDAN, adopté en janvier 2014, était la couverture du territoire en fibre optique jusqu'à l'abonné, à l'horizon 2030 ;

- Un important volet insertion et formation avec 750 000 heures d'insertion, dont 300 000 sur la période de construction, et 75 000 heures de formation dont 30 000 sur la même période de construction.

2018 - 2019 : les deux premières années de déploiement

Débutés à partir de l'été 2018, les études et les travaux de construction du réseau de fibre optique se sont poursuivis en 2019 :

- 29 Nœuds de Raccordement Optique sur les 51 prévus ont été installés, dont 8 sont réceptionnés et activés.

- La mise en place du réseau de collecte s'est poursuivie, 7 liens de collectes ont été terminés,

- 2 POP (Toulouse et Saint Gaudens) ont été activés.

- Concernant la distribution, 76 Sous Répartiteurs Optiques sur 645 ont été installés, 52 CRMAD PM ont été déposés, 8 680 prises sont devenues raccordables sur 27 zones arrières de SRO.

Après 1 an de travaux, les premiers raccordements à la fibre optique ont été réalisés au groupe scolaire de la commune de Saubens le 22 novembre 2019.

Les premières réunions publiques ont eu lieu à Fonsorbes, Montoulieu Saint-Bernard, Portet-sur-Garonne, Villemur-sur-Tarn, Labarthe-sur-Lèze, Pins-Justaret, Seysses et Saubens .

2020 : Le déploiement se poursuit malgré la crise sanitaire

Les conséquences de la crise sanitaire ont eu un effet réel sur la désorganisation de l'activité de construction ainsi que sur la dynamique d'industrialisation.

Le 27 mars 2020, Haute-Garonne Numérique et Fibre 31 ont annoncé l'interruption provisoire des travaux de construction.

Durant cette période, Haute-Garonne Numérique a demandé au délégataire de prendre les dispositions nécessaires pour poursuivre les études. Cette décision a contribué à une reprise rapide des travaux.

Le 11 mai 2020, Haute-Garonne Numérique a annoncé la reprise progressive des travaux en demandant à son délégataire Fibre 31 de veiller, pour ses équipes comme pour celles de ses sous-traitants à ce que les mesures sanitaires s'ajoutent aux règles habituelles de sécurité.

En mars 2020, lors de l'interruption des travaux, le rythme de production constaté était de 5 500 prises par mois.



Le 17 décembre 2021, Victor DENOUVION, Président de Haute-Garonne Numérique, Sébastien VINCINI, 1er Vice-président du Conseil départemental en charge du numérique, Lionel Anselmo, Directeur des Grands Comptes chez Altitude Telecom et Clément Verhille, directeur des Participations chez Altitude Infra, se sont rendus à la pépinière Bauduc pour aller à la rencontre du 60 000ème abonné du réseau.

Pendant tout l'été, après la reprise des chantiers, il n'a pas dépassé une moyenne de 2 500 prises par mois.

Après le redémarrage, c'est seulement entre septembre et octobre 2020 que le rythme augmente pour atteindre un niveau jamais égalé depuis le démarrage du projet de 10 000 prises par mois.

2021 : LE RYTHME INDUSTRIEL

Le déploiement et la commercialisation

En 2021, les travaux de construction du réseau de fibre optique se sont poursuivis avec un rythme soutenu et le contexte sanitaire a été relativement peu impactant, en dehors de problématiques logistiques tenant principalement à la gestion des approvisionnements.

L'état d'avancement du déploiement de fibre sur le département, fin décembre 2021, est le suivant :

- 51 NRO sur les 51 prévus ont été installés, dont 47 sont activés ;
- La mise en place du réseau de collecte se poursuit, les 2 POP (Toulouse et Saint Gaudens) sont activés ;
- Concernant la distribution, 616 SRO sur 653 sont installés, 492 CRMADPM ont été déposés ;
- 171 749 prises sont raccordables sur 470 zones arrière de SRO et 160 744 sont commercialisables ;
- 65 000 prises sont raccordées.

Des contraintes sanitaires ont persisté, mais en 2021 l'impact de la pandémie a été bien moins significatif sur la mise en œuvre des projets structurants du SMO que l'année précédente et cela a permis une reprise progressive d'actions de communication « terrain ».

En revanche, la défaillance de l'entreprise Proef sur certains secteurs, malgré toutes les mesures préventives puis conservatoires, a imposé un second redéploiement auprès de nouvelles entreprises.

A l'origine l'entreprise Proef détenait un mandat de déploiement du délégataire sur 83 zones SRO contractualisées. Les secteurs de Proef ont été redéployés progressivement auprès de la Sade, de Byon, de PCE et de Scopelec. Le choix s'est porté sur le redéploiement vers des entreprises ayant fait leurs preuves, avec des niveaux de rapport volume/qualité satisfaisant, ou une expérience avérée dans un contexte de déploiement en zone de montagne, comme la Sade pour le secteur du Luchonnais (qui venait de faire ses preuves dans les Hautes-Pyrénées). Ainsi, Proef s'est vu retirer progressivement 46.000 prises sur un portefeuille de 66 846 prises soit environ 70% de son portefeuille initial. Proef a été recentré à moyens constants sur deux secteurs.

La clause en faveur de l'insertion et du développement de la formation

La convention de délégation de service public relative à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communication à très haut débit de la Haute-Garonne prévoit que le délégataire est tenu de prendre des engagements en faveur de l'insertion par l'emploi et de la formation sur la durée du projet

Pour rappel, Fibre 31 doit réserver 750 000 heures de travail à une action d'insertion qui concerne notamment les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes de moins de 26 ans ainsi que les allocataires du revenu de solidarité active, dont 300 000 sur la période de conception-construction, et 75 000 à des actions de formation qualifiante dont 30 000 sur la même période de conception-construction.

Au 31 décembre 2021, 364 433 heures d'insertion ont été réalisés et 15 522 heures de formation.

8 entreprises de rang 1 participent à la clause d'insertion :

Sociétés	Heures réalisées pour la Clause	Heures FORMATION
BYON	10 864	595
CIRCET	91 764	3 530
Fibre 31	9927	1 280
Fibre 31 Déploiement	50 463	1 207
KYNTUS	54 887	2 112
MCGR	53 211	3 416
PCE services	34 090	658
PROEF	27 475	2 308
SCOPELEC	12 390	420
SOCOM	19 362	0
Total général	364 433	15 522

Cette politique favorisant l'insertion sociale représente plus de 149 personnes qui ont pu ainsi avoir accès à un emploi et à une formation, dont 70 jeunes de moins de 26 ans, 29 demandeurs d'emploi de longue durée et 16 allocataires du RSA.

64 profils sont en CDI, 36 en CDD et 51 en contrat d'intérim. Au 31 décembre 2021, 16 transformations de contrats en CDI ont été comptabilisées.

	Effectif	Pourcentage
Allocataire RSA	16	10.73%
Demandeur d'emploi de longue durée DELD	29	19.46%
Travailleur Handicapé	11	7.38%
Plus de 50 ans	4	2.68%
Moins de 26 ans	70	46.97%
Quartier Prioritaire de la Ville QPV	21	14.09%

La communication et les relations publiques

Comme 2020, l'année 2021 a été fortement impactée, sur le plan de la communication et des relations publiques, par la crise sanitaire et ses conséquences.

Malgré ces contraintes un fort niveau d'information des habitants a été maintenue et les relations avec les élus ont été renforcées.

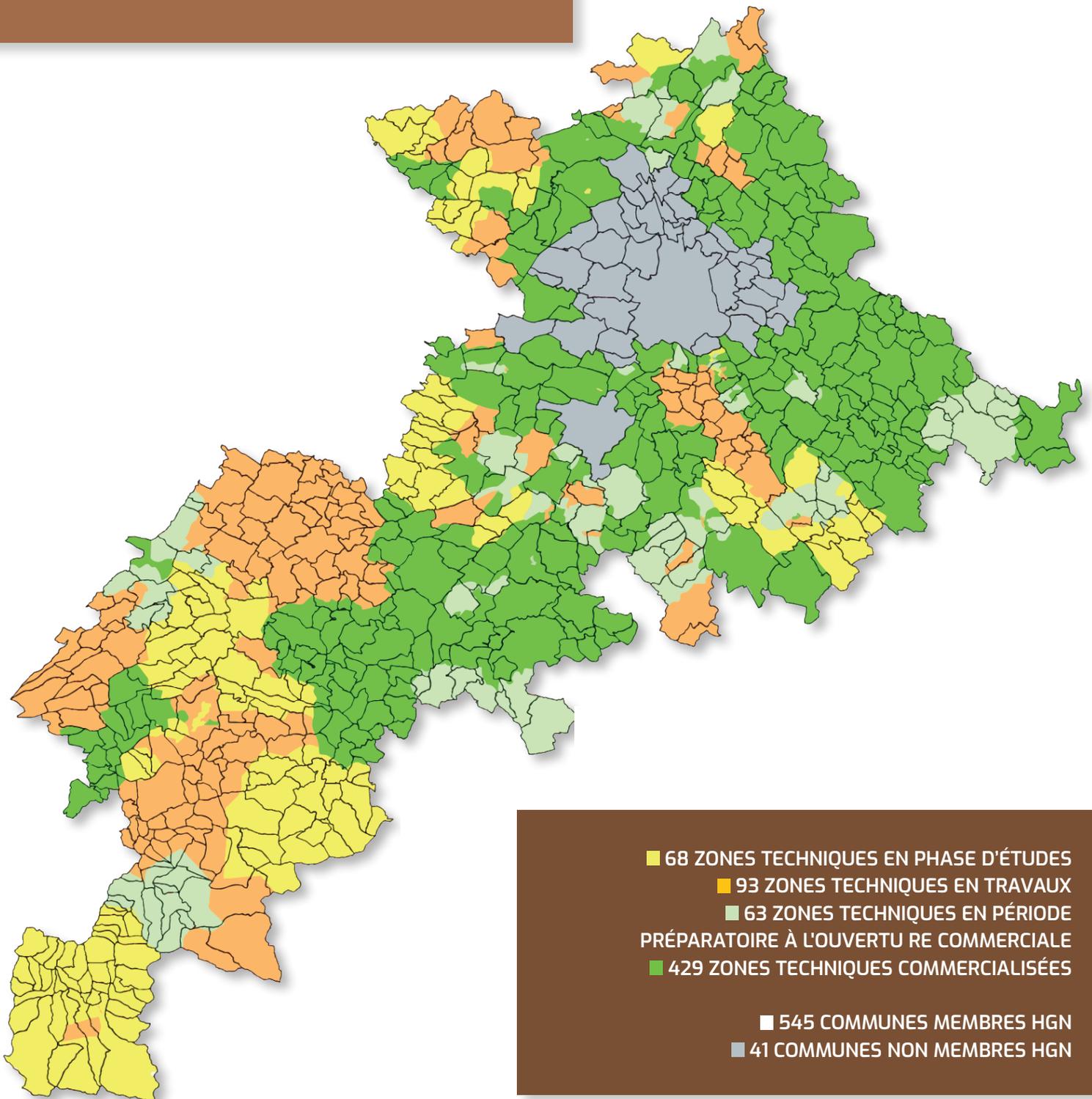
- Une collaboration plus étroite avec les communes a été mise en place. Elle a visé à une utilisation plus importante des moyens de communication communaux et intercommunaux : bulletins municipaux, site internet, newsletter, mailing-list, ... On peut citer des opérations conjointes HGN/Communes sur Montjoire, Paulhac, Mazères, Caujac, Menville, Fronton, Péchabou, Menville, Auterive, Cadours, Cierp-Gaud, Laréole, LeFousseret, Martres-Tolosane, Sainte-Foy d'Aigrefeuille, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Villemur-sur-Tarn.

- Au mois d'avril 2021, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a mené une campagne de communication spécifique au numérique en mobilisant l'ensemble de ses supports de communication : réseau bus, abribus, insertion presse, site internet, magazine départemental. Haute-Garonne Numérique a été étroitement associé à la conception et à l'organisation de cette campagne.

- En décembre 2021, Haute-Garonne Numérique a proposé un nouvel habillage graphique pour ses supports de communication print et web. Ce nouvel environnement a également pour objectif de valoriser l'action publique en faveur du déploiement de la fibre optique en s'appuyant sur une nouvelle signature : « Réseau public, fibre pour tous ».



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LES 653 ZONES TECHNIQUES DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DE HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE AU 31/12/2021





- Afin de tenir compte des contraintes sanitaires et de suppléer aux réunions techniques, 15 permanences ont été organisées dans les communes à partir du 23 août 2021 jusqu'à la fin du mois de septembre. Organisées par Fibre 31, avec le soutien de Haute-Garonne Numérique et en présence des FAI, elles se sont déroulées à Rieux-Volvestre, Saint-Génies Bellevue, Miremont, Ayguevives, Labège, Saint-Lys, Le Vernet, Montgiscard, Rouffiac- Tolosan, Eaunes, Cazères, Salies-du-Salat, Roques, Miremont et Grenade,

- Stoppées depuis le début de la crise sanitaire, les réunions publiques ont pu être à nouveau organisées à partir de l'été 2021. La réunion publique de reprise a eu lieu à Lévigac-sur-Save le 23 juillet 2021. Elle a été suivie de réunions publiques sur Fourquevaux, Thil, Lafitte-Vigordane, Gensac, Avignonet-Lauragais, Capens.

- Durant l'été 2021, Haute-Garonne Numérique a permis, par l'aide au financement via le fonds SUN, l'organisation de la WebTV « la Haute-Garonne part en live » organisé par Haute-Garonne Tourisme. Victor DENOUVION, président de Haute-Garonne Numérique a participé à l'émission qui s'est tenue le 21 juillet 2021 à Aurignac.

- Le Président du Syndicat a rencontré deux autres porteurs de projets financés par le fonds SUN en octobre 2021 :

- Une association (Info@Lèze) à Lagardelle sur Lèze, qui œuvre pour l'inclusion numérique, l'activité de création via des outils de conception numérique (FabLab) et l'apprentissage des langages de programmation auprès des jeunes publics ;

- Une démarche d'accompagnement des seniors en difficulté face aux nouveaux usages du numérique portée par la Mairie de Montaignut-sur-Save.

- Une visite de chantier a été organisée, en présence des élus syndicaux et de la presse, le 5 août 2021 à Carbonne et à Pouy-de-Touges.

- Plusieurs rencontres avec les décideurs économiques ont été organisées en 2021, en étroite collaboration avec les inter-communalités et les clubs d'entreprises : Revel, Villefranche de Lauragais, Fronton, et Auterive.

- Une opération de relation publique et presse a été organisée le 17 décembre 2021, sur le site des Pépinières Bauduc, pour marquer le 60 000e abonné de notre réseau en présence de Victor DENOUVION, président de Haute-Garonne Numérique et Sébastien VINCINI, premier vice-président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.



L'appel à projet « Aux Idées Numériques »

Dans sa réponse à la Délégation de Service Public lancée par Haute-Garonne Numérique en 2018, Fibre 31, le délégataire, a prévu la dotation d'un fonds en faveur du développement des services et des usages numériques. Fibre 31 a proposé de porter ce fonds, en collaboration avec le Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique,

L'appel à projets « Aux Idées Numériques » a été lancé en décembre 2019 et porté par Haute-Garonne Numérique. Il a fait l'objet d'une campagne de consultation et de dépôt en ligne via le site internet du Syndicat mixte, couplé à une campagne de communication. A la période de candidature et de dépôt des projets et actions a succédé la phase d'étude et d'instruction des 51 dossiers reçus tout au long de l'année 2021.

Le montant total financé s'élève à **975 888 €** pour ce premier appel à projets.

La médiation et l'inclusion numérique constituent la thématique la plus représentée dans les projets lauréats, à titre principal ou accessoire, à hauteur de 47%.

Un panel varié de publics est concerné par les actions et projets en faveur de l'inclusion numérique : jeunes, seniors, bénéficiaires de minima sociaux, habitants des quartiers prioritaires (QPV) ou des zones de revitalisation rurale (ZRR), personnes isolées, et dans une perspective globale l'ensemble des personnes éloignées du numérique, et qui ont besoin d'un accompagnement.

Thématiques	Total du Financement décidé par le comité SUN
Développement du lien social	34 630,00 €
Développement numérique au service de la culture	10 200,00 €
Développement touristique et promotion du territoire	101 900,00 €
Innovation numérique (usages et services)	22 000,00 €
Lieu dédié aux services et usages numériques	109 713,00 €
Médiation et Inclusion numérique	443 027,00 €
Numérique au service de la réussite éducative	81 811,00 €
Numérique au service de la transition écologique	33 600,00 €
Numérique souverain et promotion de la citoyenneté numérique	47 145,00 €
Transition numérique et développement de nouveaux services vers les citoyens	91 862,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	975 888,00 €

LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CLEO : RACHAT DES ACTIVITÉS RIP DE COVAGE PAR ALTITUDE

La DSP CLEO portée par la société délégataire COVAL a connu en 2021 une actualité particulière dans le contexte du rachat des activités RIP de Covage par SFR, puis dans le second contexte de la scission des activités grand public (basculant dans le giron SFR devenu XP Fibre) des activités entreprises qui ont fait l'objet d'une seconde cession.

Pour rappel, le contrat de DSP a été signé en 2006 et conclu pour une durée de 20 ans, initialement avec le SI-COVAL, jusqu'au transfert de compétence à l'occasion de la création du Syndicat et de la mise en œuvre par celui-ci de sa compétence aménagement numérique du territoire.

Ce réseau propose des offres FttO (fibre dédiée destinée aux entreprises).

Le territoire de desserte de ce réseau comprend la ZA de Labège Innopole, le Parc Technologique du Canal et l'Agrobiopole, soit un marché adressable de 827 entreprises de 6 salariés et plus :

- 93,7 km de câbles optiques destinés au raccordement des entreprises et des sites publics ;
- 2 POP en service ;
- 47 opérateurs usagers du réseau ;
- 304 services (actif et passif) aux entreprises en production à fin 2020.

Par courriers respectifs des 25 et 26 mai 2021, la société Coval Networks, délégataire de la DSP pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit du SICOVAL et Altitude Infra, délégataire pour l'aménagement numérique du territoire de la Haute Garonne par la société Fibre 31, ont informé Haute-Garonne Numérique d'une modification de l'actionnariat de Coval Networks.

Les opérations successives ont permis à Altitude d'intégrer plusieurs DSP portées par COVAGE et cédées par XP Fibre au sein de son groupe.

Avec cette opération, le groupe Altitude complète sa position sur le marché des télécoms « entreprises » et va potentiellement générer de fortes synergies avec l'acquisition de Kosc Telecom qui devraient globalement jouer au bénéfice de la DSP.

Le Syndicat restera vigilant aux évolutions des charges de structures, à l'état des fonds propres rapportés au capital social de cette DSP. Il reste également attentif à la convergence et à la cohérence des catalogues de services pour harmoniser les offres à l'échelle départementale.

TÉLÉPHONIE MOBILE LE PROGRAMME « NEW DEAL »

Initié fin 2018, le New Deal Mobile est le nouveau programme national d'amélioration de la couverture en Téléphonie Mobile. Ce sont les opérateurs qui sont maîtres d'ouvrage. Ils financent entièrement les projets. Dans ce cadre, une équipe projet départementale a été constituée. Son rôle est d'identifier les zones à couvrir en priorité et de faciliter sur le terrain la mise en œuvre des déploiements pour les opérateurs. Le Syndicat vient en appui des territoires au sein de l'équipe projet, dans le cadre de cette politique portée sous la responsabilité.

Elle est co-présidée par le Conseil départemental et la Préfecture. Ses autres membres sont : la Région, l'AMF31, l'AMRF31, le SDEHG, l'Agence des Pyrénées et Haute-Garonne Numérique. Haute-Garonne Numérique est présent pour son expertise et, à ce titre, est chargé d'instruire l'ensemble des demandes déposées par les maires sur la plateforme France Mobile, d'évaluer leur pertinence et de saisir les opérateurs pour qu'ils réalisent des études complémentaires si nécessaire.

Dans ce cadre, en 2021, plusieurs sites ont été déployés, notamment sur les communes de Lahitère, Bondigoux, Le Burgaud, Castelbiague et de Franczal. Des déclarations d'intention de travaux ont été déposées sur les communes de Auzas, Cassagne, Cazaux-Layrisse, Latrape, Montégut-Bourjac et de Samouillan. Enfin, des sites sont en prospection sur les communes de Aspet, d'Aulon, d'Azas, de Boutx, de Cardeilhac, de Castéra Vignoles, de Cazeaux de Larboust, de Eup, de Gouzens, de Saint Aventin, de Salherm et de Seilhan.

LA POURSUITE DU PLAN « ZONE BLANCHE CENTRE BOURG »

Le plan "Centre Bourg" initié par l'Etat en 2005, dont la 5ème phase a été lancée en février 2016, visait à améliorer l'accès aux services mobiles de communications électroniques à travers la résorption des zones blanches 2G et 3G.

Dans le cadre des reliquats du programme Zones Blanches Centres Bourgs les communes de Bax et d'Encasse-les-Thermes ont fait l'objet d'un appel à projet qui a été réalisé en janvier 2019.

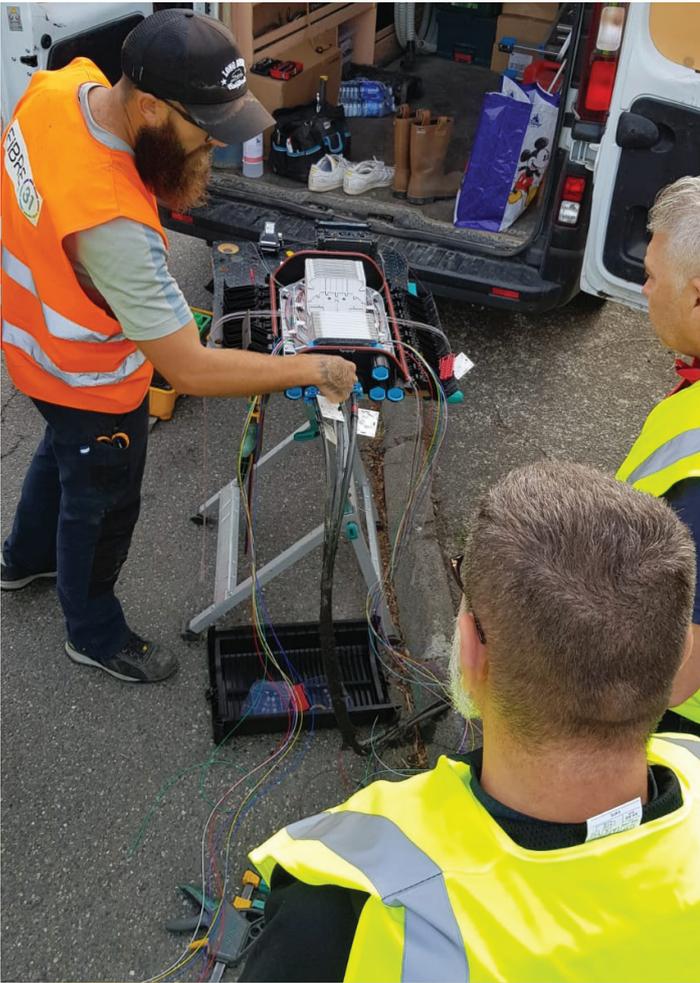
Haute-Garonne Numérique a reçu la validation de la Caisse des Dépôts et Consignations. Lors du Conseil Syndical du 11 décembre 2020, une délibération autorisant la Présidente à signer la convention projet et ses annexes a été prise. La convention de financement a été signée par l'ensemble des parties en juillet 2021. La publication du marché de construction regroupant les départements Pyrénéens sera lancée au cours de l'année 2022.

Cet accompagnement est axé sur les compétences de base en usages numériques (prise en main du matériel, applications bureautiques, création d'une adresse mail, navigation internet, démarches en ligne), sur les informations autour de ces usages (réseaux sociaux, e-réputation, esprit critique) et sur la création numérique via des espaces d'échanges collaboratifs (FabLabs, Tiers-lieux).

Au-delà de l'inclusion numérique, la plupart des projets témoignent d'une volonté de développer le lien social et de favoriser les échanges intergénérationnels. C'est cette dynamique que l'on retrouve notamment dans les projets de tiers-lieux, ainsi que dans les projets lauréats de dispositifs itinérants de formation aux usages du numérique.

Cet accompagnement est axé sur les compétences de base en usages numériques (prise en main du matériel, applications bureautiques, création d'une adresse mail, navigation internet, démarches en ligne), sur les informations autour de ces usages (réseaux sociaux, e-réputation, esprit critique) et sur la création numérique via des espaces d'échanges collaboratifs (FabLabs, Tiers-lieux).





Au-delà de l'inclusion numérique, la plupart des projets témoignent d'une volonté de développer le lien social et de favoriser les échanges intergénérationnels. C'est cette dynamique que l'on retrouve notamment dans les projets de tiers-lieux, ainsi que dans les projets lauréats de dispositifs itinérants de formation aux usages numériques.

Les projets sont essentiellement portés par des associations (61%) et des communes (19%).

Les projets retenus ont, pour un peu moins de la moitié (46%) un périmètre d'action sur l'ensemble du département, notamment en faveur de l'inclusion numérique. C'est le cas, par exemple, des structures telles que la Mêlée, Coll-In, Freya Games et Savoir Devenir ont vocation à étendre leurs actions de médiation et d'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire du département.

Les dispositifs « mobiles » d'inclusion numérique ont, pour leur part, défini un périmètre d'action large, à l'échelle de plusieurs EPCI ou communes, afin de répondre aux besoins de plusieurs territoires.

De nombreux projets lauréats se sont entièrement réalisés au cours de l'année 2021, tandis que d'autres ont dû revoir leur calendrier prévisionnel de réalisation, avec un décalage de certaines actions sur l'année 2022, en raison du contexte sanitaire défavorable.





L'ANNÉE BUDGÉTAIRE

Haute-Garonne Numérique dispose de 2 cadres budgétaires :
Un budget principal en M52 relatif aux dépenses récurrentes du syndicat mixte :
les charges de personnels, les charges à caractère général, la communication ...
Un budget annexe en M4, dédié aux opérations d'aménagement numérique du territoire.

LE BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement

Les recettes réelles sont stables par rapport à 2020 et sont essentielles pour le fonctionnement de la structure.

Elles concernent le versement des contributions annuelles des adhérents, seule recette de fonctionnement du budget principal, assurant le fonctionnement de la structure du Syndicat.

Conformément au principe retenu d'une contribution de chaque EPCI, quel que soit le niveau de réalisation, le montant de la contribution pour les EPCI adhérents a été fixé pour 2021 à 1,65 € par habitant et, pour le Département, à 1,95 € par habitant.

Cela a représenté pour 2021 un montant globalisé de 1 911 K€ :

- l Une contribution du Département à hauteur de 1 049 K€ ;
- l Une contribution des EPCI à hauteur de 862 K€.

Par ailleurs, dans le cadre d'apports en nature, et par convention, le Conseil départemental prend à sa charge les frais relatifs au bon fonctionnement de la structure de Haute-Garonne Numérique.

Les dépenses réelles ont globalement progressé de 8,5% par rapport à 2020.

Hors report en K€	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 246	39	1 285
Recettes	1 956	32	1 988
Total	710	-7	

La masse salariale représente 89% de ces dépenses. Le reliquat concerne des charges à caractère général liées à la location de véhicules, frais de missions, assurances, adhésions diverses, fournitures de communication ...

Section Investissement

Les recettes réelles d'investissements enregistrées au compte administratif 2021 concernent l'encaissement du FCTVA en lien avec les dépenses d'investissement de 2019.

Les dépenses engagées sur l'année 2021 concernent, principalement, le déploiement du site internet haute-garonnenumerique.fr et de solutions de travail collaboratives.

LE BUDGET ANNEXE

Hors report en K€	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 240	6 266	7 506
Recettes	2 330	5 046	7 376
Total	1 090	-1 219	

Section Fonctionnement

Les recettes réelles ont baissé de 15% par rapport à 2020. Elles concernent pour 458 K€ les recettes liées à la commercialisation du réseau radio 4G fixe et pour 206 K€ le versement de redevances des délégataires Fibre 31 et Coval Networks. Le reliquat correspond au versement de la contribution de fonctionnement du Conseil Départemental pour équilibrer le budget dévolu à l'exploitation du réseau de radio 4G fixe.

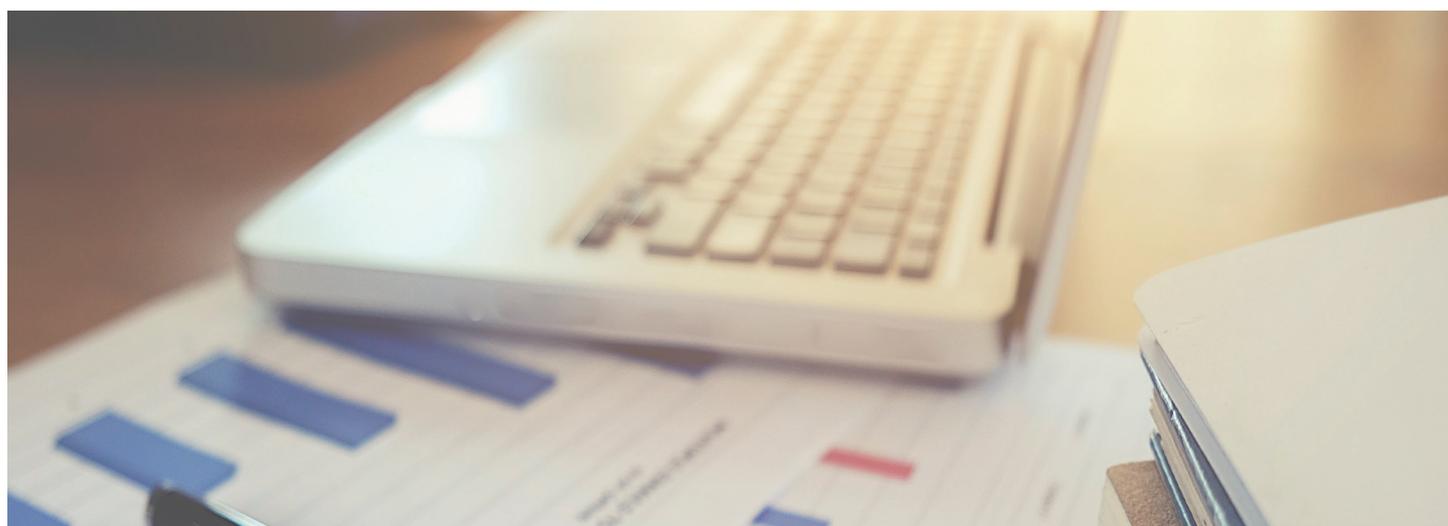
Les dépenses concernent majoritairement la maintenance et l'exploitation du réseau radio 4G.

Section Investissement

Une partie des recettes provient des contributions et fonds de concours des membres du Syndicat versés dans le cadre des opérations d'aménagement du territoire en lien avec la montée en débit DSL, de la radio 4G et de la fibre optique. La subvention du Département s'élève à 1 700 K€. Les subventions des EPCI s'élèvent à 340 K€. Le reliquat concerne le versement d'une subvention de l'Etat et l'encaissement du FCTVA au titre des dépenses engagées en 2019.

Les dépenses réelles d'investissements s'élèvent à 5 165 K€, soit une hausse notable par rapport à 2020. Les dépenses se répartissent comme suit pour l'exercice 2020 en lien avec les travaux de déploiement du FTTH.

	Investissements réels réalisés par Haute-Garonne Numérique				
	MED DSL (en TTC)	MED HERTZIEN (en HT)	FttH/E	Autres Investissement*	TOTAL
2016	0 K€	963 K€	0 K€	40 K€	1 003 K€
2017	2 400 K€	1 996 K€	0 K€	297 K€	4 693 K€
2018	3 899 K€	2 112 K€	0 K€	201 K€	6 212 K€
2019	1 717 K€	2 134 K€	0 K€	930 K€	4 780 K€
2020	264 K€	452 K€	742 K€	355 K€	1 814 K€
2021	6 K€	284 K€	4 688 K€	213 K€	5 191 K€





COMPRENDRE LE DÉPLOIEMENT

LA FIBRE OPTIQUE C'EST QUOI ?

La Fibre Optique est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités : un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum mais surtout un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux.

La Fibre Optique, par sa technologie, permet notamment la multi connexion d'appareils : tv, smartphones, consoles de jeux sans souffrir de perte de débits mais également l'envoi de fichiers lourds, la possibilité de regarder la tv en haute-définition...ainsi la fibre optique favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !

COMMENT SUIVRE LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ?

Le déploiement de la fibre optique est réalisé par Zone technique indépendamment des limites communales. Sur le site haute-garonnennumerique.fr il est possible de connaître la zone technique de son domicile ainsi que le calendrier de déploiement associé.

Le fait qu'une Zone technique soit ouverte à la commercialisation ne signifie pas que l'ensemble des prises de la zone sont disponibles pour un abonnement.



COMMENT SOUSCRIRE UN ABONNEMENT ?

Il faut d'abord tester son éligibilité sur www.fibre31.fr. Une fois éligible, choisir un Fournisseur d'Accès Internet (FAI), présent sur notre réseau, et souscrire un abonnement auprès de ce dernier.

Le FAI procédera au raccordement physique depuis le Point de Branchement Optique situé dans la rue jusqu'à l'intérieur du logement.

La liste des fournisseurs d'accès à internet présents sur le réseau de la Haute-Garonne ainsi que toutes les informations relatives à votre raccordement sont consultables sur le site internet de Fibre 31.

Foire aux questions

Le raccordement à la fibre optique est-il payant ?

Sauf dans le cas de longues distances, votre raccordement est pris en charge par Haute-Garonne Numérique.

Vous n'aurez à payer que les éventuels frais d'accès au réseau et de mise en service fixés par les opérateurs et l'abonnement mensuel. Chaque opérateur établit librement ses offres.

Si je m'abonne à la fibre optique, est-ce que je peux garder le numéro de téléphone fixe ?

Oui, il s'agit de la portabilité ! Lors de la souscription de votre abonnement fibre, votre nouvel opérateur vous demandera votre RIO (Relevé d'Identité Opérateur). Pour l'obtenir, il suffira d'appeler le 3179 depuis la ligne fixe concernée. Nous vous recommandons de ne pas résilier vous-même votre ligne ADSL. Votre nouvel opérateur fibre organisera la portabilité et la résiliation de votre contrat ADSL.

Mon logement est désormais éligible à la fibre optique. Quelles vérifications dois-je effectuer avant de prendre rendez-vous pour mon raccordement ?

Après avoir vérifié que le logement est éligible à la fibre, plusieurs options sont possibles. Tout d'abord, votre logement doit avoir un numéro et nom de voie. *

Si vous êtes locataire, ou copropriétaire, il faut vérifier que votre gestionnaire a bien signé la convention immeuble. Lors de l'installation, le technicien utilisera les gaines, fourreaux et colonnes montantes existantes. Pour que votre logement soit raccordé, vous devez effectuer une demande auprès de votre bailleur afin d'obtenir son accord pour le raccordement fibre.

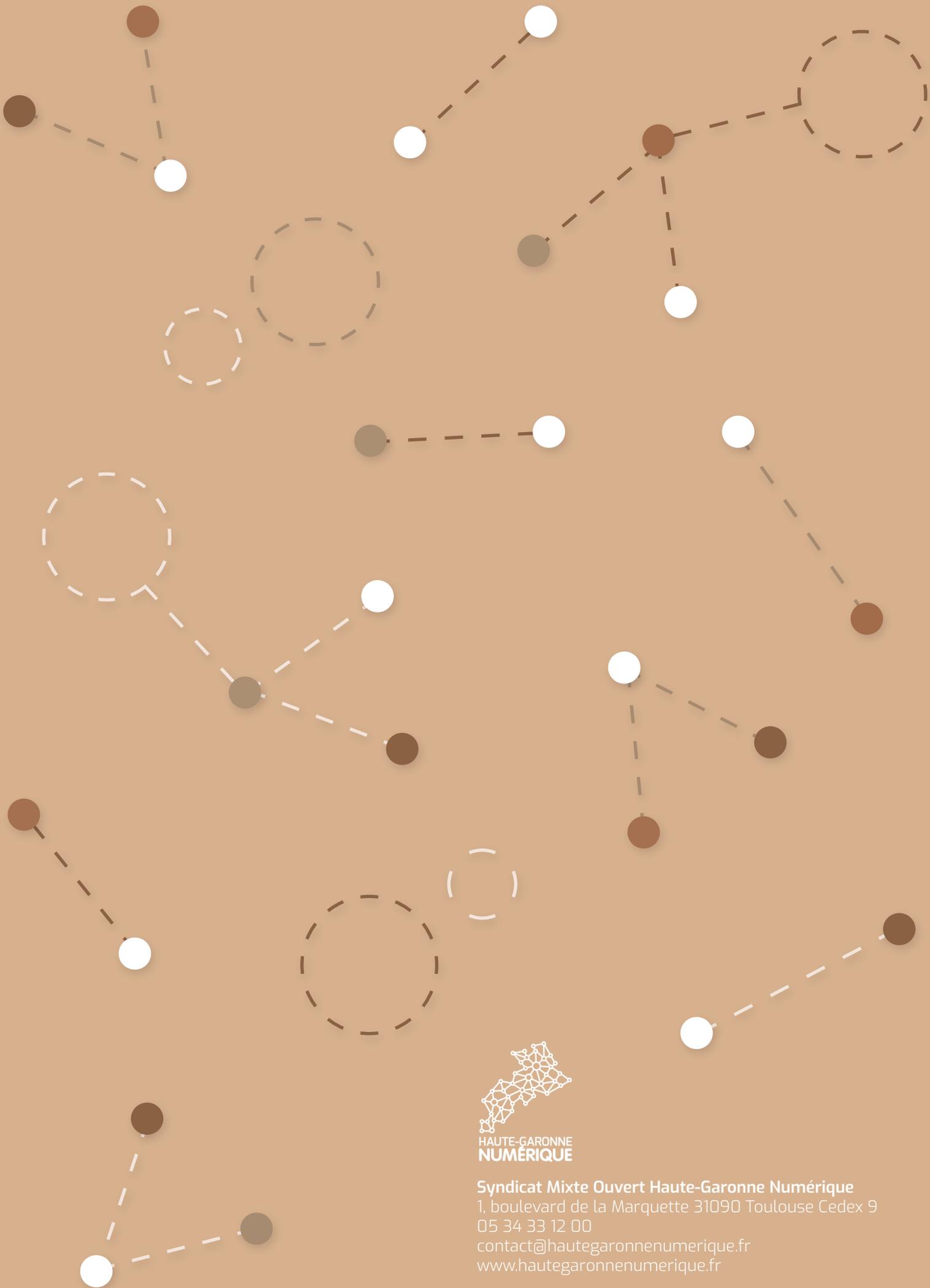
Vous êtes propriétaire d'une maison individuelle ?

Il est important que vous vérifiez vous-même où se trouvent les accès, fourreaux, adductions cuivre, ou si vous avez besoin d'autorisations spécifiques (passage en façade du voisin...) avant de prendre un rendez-vous. En général, le technicien utilisera le cheminement existant du réseau cuivre.

Le raccordement fibre se déroulera soit en aérien, soit en souterrain. Pour que le raccordement en aérien se réalise dans les meilleures conditions, il est nécessaire de libérer l'accès et d'élaguer les arbres et végétaux.

Lors d'un raccordement souterrain, nous vous recommandons de procéder à la vérification de vos fourreaux et regards techniques, en extérieur et en intérieur. Ils doivent être accessibles, en bon état, non écrasés, ni cassés, ni bouchés, afin de pouvoir passer à l'intérieur. En cas de blocage, nous vous conseillons de repérer le point bloquant ; s'il est situé chez vous (domaine privé), il sera alors à votre charge de réparer ou déboucher.

Si le blocage est sur le domaine public, le technicien viendra faire un constat avant de lancer une démarche de réparation.



HAUTE-GARONNE
NUMÉRIQUE

Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique
1, boulevard de la Marquette 31090 Toulouse Cedex 9
05 34 33 12 00
contact@haute-garonne-numerique.fr
www.haute-garonne-numerique.fr